

Bayonne,
le 8 mars 2007

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 23 FEVRIER 2007**

COMITÉ DIRECTEUR

| | | | |
|----------------------|----------|-----------------------------|---------------------------|
| ALLIEZ Jacques | Présent | GOYENETCHE Michel | Excusé |
| ARSAUT Thierry | Excusé | GUEROBE J. Claude | Présent |
| BARUCQ Monique | Présente | GUERRA Patrick | Excusé |
| BATS J. Marc | Excusé | HIRIART Martin | Excusé |
| CAMINO Adrien | Présent | LACOSTE Bernard | Présent |
| CASAMAYOU Germaine | Excusée | LAGARDE J. Louis | Présent |
| CASTERES Thierry | Présent | LAMARQUE Daniel | Présent |
| DEGERT Michel | Excusé | LARRONDE LARRETCHE Ramuntxo | Présent |
| DELBOS M. Claude | Présente | LASSALLE Alain | Excusé |
| DESTAILLAC Jacques | Présent | MALASSAGNE J. Jacques | Présent |
| DUCAP Eric | Excusé | MARRIS Christian | Présent |
| DUFOURG Roland | Présent | MELLIER Danielle | Présente |
| DUPRAT J. François | Excusé | PASCASSIO-COMTE J. François | Présent |
| ECHEVERRIA Pierre | Excusé | POMMIES Francis | Représenté ⁽¹⁾ |
| ETCHETO Michel | Présent | ROLLET Alain | Excusé |
| ETCHEVERRY André | Présent | SAINT PIERRE Michel | Présent |
| GARAT J. Baptiste | Présent | SOULE J. Baptiste | Présent |
| GARRIGUES Pascal | Présent | SUPERVILLE Jean | Présent |
| GELIZE Michel | Excusé | VIDOU Daniel | Excusé |
| GOICOECHEA Christian | Présent | | |

Présents : 24 Représenté : 1 Excusés : 14

MEMBRES ASSOCIES

| | | | |
|----------------------|---------------------------|---------------------|---------------------------|
| ANDRIEU François | Excusé | HARAN Léo | Représenté ⁽²⁾ |
| BAIETTI Jean Louis | Représenté ⁽²⁾ | HAROCARENE Pascal | Présent |
| BERTHELOT J. Claude | Excusé | IBAR Bernard | Excusé |
| BONNAFOUS Robert | Excusé | LABADIE Christian | Présent |
| CLEMENT Marc | Représenté ⁽²⁾ | LABISTE Bernard | Excusé |
| DOUAT Jean Paul | Excusé | LAFARGUE Daniel | Présent |
| DURCUDOY Christian | Excusé | LAPORTE Guy | Excusé |
| ETCHEMENDY J. Pierre | Excusé | MAUMET Philippe | Excusé |
| GOALARD Paul | Excusé | MOLERES J. Claude | Excusé |
| GONY Jean | Excusé | PECARRERE Claude | Excusé |
| GOYENEIX Louis | Excusé | PEYRAT Dominique | Excusé |
| GOYHENECHÉ J. Pierre | Excusé | PIERROU Gérard | Excusé |
| | | VAN DAELE Christian | Excusé |

INVITES

| | | | |
|--------------------|---------|-----------------|---------|
| ERVITI Jean-Pierre | Présent | PLA Jacques | Présent |
| BEDERE Pascal | Présent | JEANNOU Jacques | Présent |

⁽¹⁾ par R. DUFOURG

⁽²⁾ par JF. PASCASSIO-COMTE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 17.11.06

Le procès-verbal du dernier Comité Directeur n'ayant pas entraîné de remarques est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB DU 31 MARS 2007

- Ouverture de la séance par le Président à 9 h ;
- Appel des représentants des ligues et des clubs (clôture à 9h30 très précises) ;
- Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 1er Avril 2006 ;
- Homologation des résultats ;
- Rapport Moral ;
- Rapport d'Activités ;
- Rapport financier et approbation des comptes ;
- Modifications des Statuts (ligue professionnelle), du Règlement Intérieur, du Règlement Financier et du Règlement Disciplinaire de Lutte contre le Dopage ;
- Fixation du prix des licences et des diverses contributions ;
- Rapports d'activités présentés par les Ligues ;
- Rapport de la Direction Technique Nationale ;
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale se déroulera au même endroit que l'année dernière, à l'IUT de Bayonne, 3 avenue Jean Darrigrand.

VALIDATION DES ENTRAÎNEURS POUR LES PROCHAINES ECHEANCES INTERNATIONALES

La liste suivante est proposée par la DTN :

Jaï alai

- Cesta punta : Pascal BEDERE

Fronton mur à gauche 36 m

- Main nue : Philippe HIRIGOYEN
- Pala corta : Jacques PLA
- Paleta pelote de cuir : Pierre BOUCHET

Fronton mur à gauche 30 m

- Frontenis Dames : Stéphane DARRIEULAT
- Frontenis Messieurs : Marie-Christine ROLET
- Paleta pelote gomme creuse : non nommé à ce jour.
- Médecin : Jacques JEANNOU
- Préparateur physique : Laurent HARGUINDEGUY

Le Comité Directeur valide la liste des entraîneurs, préparateur physique et médecin.

MODIFICATIONS DES REGLEMENTS

ARTICLE 232 DES REGLEMENTS GENERAUX et ARTICLE 13 DE LA FIPV

Modification portant sur le reclassement amateur

.....
"...Pour prendre part aux compétitions amateurs, reconnues par la FIPV, un joueur devra faire sa demande de requalification amateur avant l'âge de **30** ans. Sa participation aux compétitions internationales ne pourra avoir lieu qu'après une période de **un** an en tant qu'amateur, à partir de la date de requalification. Il ne pourra solliciter qu'une seule fois cette requalification."
.....

Le Comité Directeur **adopte ces modifications à l'unanimité.**

ARTICLE 412.0 DU REGLEMENT SPORTIF

Modification portant sur le port des lunettes

.....
Le port des protections oculaires est obligatoire pour les avants et pour les arrières, dans les spécialités de xare, de Paleta pelote de gomme pleine ou creuse (trinquet, fronton mur à gauche et fronton place libre), Paleta pelote de cuir (trinquet, fronton mur à gauche), **Pala corta** et Frontenis.
.....

Le Comité Directeur **adopte cette modification à l'unanimité.**

ARTICLE 442 DU REGLEMENT SPORTIF

Modification portant sur la fabrication de la Paleta pelote de gomme

"Pour les jeux de pala et pala corta, l'instrument doit être d'une seule pièce de bois.

Les paletas doivent être d'une seule pièce de bois mais peuvent être recouvertes d'un léger placage de bois."

Les paletas pour pelote de gomme pleine, constituées de bois et de matériau composite, pourront être conçues de manière à ce que la surface du matériau composite soit inférieure à celle du bois.

La partie "bois" sera centrale et d'un seul morceau, correspondant à la zone de frappe. Toutefois, chaque face pourra être recouverte d'un léger placage de bois. Agglomérés, contreplaqués, mélaminés et médiums ne sont pas autorisés afin de ne pas dénaturer le jeu.

Pour toutes les paletas, l'adjonction de pièce métallique est interdite.

Le Comité Directeur **adopte ces modifications à l'unanimité.**

ARTICLE 630.10 DU REGLEMENT MEDICAL

Modification portant sur le surclassement et le double surclassement

Impose, dans tous les cas de demande de surclassement, la réalisation :

- d'un examen pratiqué par un médecin du sport ou un médecin fédéral pour un surclassement.

- d'un examen pratiqué par un médecin fédéral pour un **double surclassement.**

Le certificat de simple ou double surclassement sera envoyé obligatoirement lors de l'engagement à la Ligue concernée.

Ce certificat, s'il est délivré en urgence, sera obligatoirement présenté au délégué de la rencontre.

Si ce certificat n'est pas présenté, l'intéressé ne pourra pas jouer.

Le double sur classement de la catégorie "minimes" à la catégorie "juniors" est interdit.

Le Comité Directeur **adopte ces modifications à l'unanimité.**

FORMULE DE COMPETITION ADOPTEE PAR LA FIPV A TITRE EXPERIMENTAL POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE DES MOINS DE 22 ANS (fronton mur à gauche 30 m à Valdepeñas du 23 au 30.09.07 et jaï alai à Barcelone du 8 au 14.10.07)

"Les parties se joueront en 2 jeux gagnants de 15 points et une durée maximum de 20 minutes chaque.

S'il y a égalité en jeux, un troisième jeu sera joué en 10 points avec une durée maximum de 15 minutes.

À la fin du temps imparti le point en cours sera terminé.

À la fin du temps imparti s'il y a égalité un dernier point sera joué.

Pour les deux premiers jeux il y a aura un seul arrêt de deux minutes pour les deux équipes à la dixième minute de jeu.

S'il y a un troisième jeu un arrêt de 2 minutes sera respecté à la huitième minute de jeu.

Entre chaque jeu il y a aura deux minutes de repos.

L'échauffement avant chaque partie ne durera que cinq minutes.

Le règlement concernant le classement des équipes dans cette formule sera proposée au prochain comité exécutif."

Cette information a suscité immédiatement un débat concernant l'application de cette nouvelle formule, pour le championnat de Frontenis, prise dans l'urgence, sans l'accord de la Commission Sportive Générale.

Roland DUFOURG propose 2 votes :

1 - "Pensez-vous que le Comité Directeur peut passer au-dessus de la Commission Sportive Générale ?"

Le Comité Directeur répond favorablement à cette question : Pour : 20 - Abstention : 2.

2 - "Peut-on accepter l'organisation du championnat de Frontenis et de Cesta punta en appliquant la nouvelle formule ?"

Le Comité Directeur répond défavorablement à cette question : Pour : 5 - Abstention : 9 - Contre : 8.

En conséquence, les clubs concernés sont immédiatement informés de cette décision.

Les rencontres de Frontenis qui doivent débiter demain se joueront en 30 points.

VALIDATION DE LA GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2007

Projet-85^{ème} Grande Semaine de Pelote Basque 2007

| | | |
|---|--|---|
| Dimanche 29 juillet Journée des Jeunes | à ST PIERRE D'IRUBE Chistera joko garbi Poussins - Benjamins - Minimes Grand chistera Poussins - Benjamins - Minimes | Fronton municipal |
| Vendredi 10 août | à ARCACHON 21h Grand chistera seniors nationale A | Fronton des Abatilles |
| Samedi 11 août | à HOSSEGOR 16h Pala seniors nationale B Grand chistera juniors | Fronton municipal Le Sporting |
| Dimanche 12 août (Ouverture) | à SAINT PALAIS 10h30 Rebot seniors nationale A | Fronton municipal |
| Lundi 13 août | à SAINT PALAIS 10h30 <i>Report éventuel de la finale Rebot seniors nationale A</i> | Fronton municipal |
| | à ST PEE SUR NIVELLE 16h Main nue juniors Main nue seniors nationale B | Fronton municipal |
| | à BIARRITZ 21h Paleta pelote de cuir cadets Paleta pelote de cuir seniors nationale A | Fronton mur à gauche Plaza Berri |
| Mardi 14 août | à PAU 10h30 Rebot cadets 16h Grand chistera cadets Pala seniors nationale A | Fronton municipal |
| Mercredi 15 août | à ST ETIENNE DE BAÏGORRY 10h30 Rebot juniors 16h30 Main nue cadets Main nue seniors nationale A | Fronton municipal |
| Jeudi 16 août | à ST ANDRE DE SEIGNANX 16h Main nue Poussins - Benjamins - Minimes | Fronton municipal |
| | à ANGLET 21h Paleta pelote de cuir juniors Paleta pelote de cuir seniors nationale B | Fronton mur à gauche El Hogar |
| Vendredi 17 août | à CAMBO LES BAINS 16h Chistera joko garbi juniors Chistera joko garbi seniors nationale B | Fronton municipal |
| | à CANNES 21h Grand chistera seniors nationale B | Fronton municipal |
| Samedi 18 août | à ORTHEVIELLE 16h Paleta pelote de gomme seniors nationale B Paleta pelote de gomme seniors nationale A | Fronton municipal |
| Dimanche 19 août | à USTARITZ 10h30 Rebot seniors nationale B - Coupe des Ecrivains Sportifs 16h30 Chistera joko garbi cadets Chistera joko garbi seniors nationale A | Fronton municipal Bilgune |

Le Comité Directeur adopte ce dernier projet à l'unanimité.

PASSAGE DE A. WALTARI DANS LA CATEGORIE ELITE PRO

Agusti Waltari a demandé son classement dans la catégorie Elite pro.

La Commission Sportive Générale a accepté sa demande.

Le passage de Agusti Waltari en catégorie Elite pro ne pouvant se faire en conformité avec les règlements fédéraux, compte-tenu du délai trop court, J.François Pascassio-Comte propose que le Comité Directeur se prononce sur les deux points suivants :

1 - la **dérogation à la "règle de un mois", acceptée à l'unanimité par le Comité Directeur ;**

2 - autoriser le passage de Waltari à l'Elite pro, **accepté, également, à l'unanimité par le Comité Directeur.**

PROPOSITION D'AUGMENTER LE PRIX DE LA LICENCE DE 1 EURO

Compte-tenu de la diminution des subventions, Roland DUFOURG propose au Comité Directeur d'augmenter le prix de la licence de 1 euro à compter de 2008.

Le Comité Directeur donne son accord.

La validation définitive sera proposée lors de l'Assemblée Générale du 31 mars 2007.

VŒUX DES LIGUES ET COMMISSIONS

VŒUX DES LIGUES



Ligue du Pays-Basque

La Ligue

1. Demande que lorsque la Fédération vend un fichier de licenciés d'une ligue, qu'elle reverse un pourcentage à la Ligue concernée (10 % par exemple).

 *Ce vœu est accepté. Approbation à l'unanimité.*

2. Demande que soit donnée aux Ligues la possibilité de vendre le fichier des licenciés de leur ligue.

 *Ce vœu reste à l'étude.*

3. Demande l'abandon du rôle des juges arbitres pour qu'ils soient remplacés par des juges qui n'interviendraient que sur réclamation des joueurs (comme au Rebot).

Cette demande concerne tous les jeux de joko garbi.

 *Pour : 2 - Contre : 13 - Abstention : 7. Ce vœu est refusé par le Comité Directeur.*

4. Souhaite que la journée des jeunes soit réintégrée dans la Grande Semaine de Pelote Basque.


 *Ce vœu sera étudié par la Commission Sportive Générale.*

5. Demande de revoir la qualité des pelotes de Chistera joko garbi en fronton mur à gauche.

Il semble urgent de revenir à des pelotes «classiques» qui éviteraient les possibilités d'Atxiki de plus en plus pratiqué.

 *La commission du matériel fait le nécessaire.*

6. Demande que soit défini un seul type de pelote à Paleta fronton mur à gauche pour les championnats de la Ligue de Pelote du Pays Basque et de la Fédération.

 *En championnats de France, les Nationales A joueront avec les pelotes de fabrication espagnole. Pour les championnats des Ligues, en première série, le choix sera précisé par la commission de spécialité.*

Ce vœu est accepté. Pour : 21 - Abstention : 1.

7. Demande, dans le cas d'un jeune qui a obtenu une extension, l'interdiction de mutations entre clubs (sauf accord des deux parties : athlètes club quitté) pour les catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets.


En effet, l'extension de licence permet :

a) aux joueurs isolés de trouver un partenaire,


b) aux clubs concernés de maintenir un niveau d'activité voire de résultats.

 *Pour : 1 - Contre : 20 - Abstention : 1. Ce vœu est refusé par le Comité Directeur.*

8. Demande de refuser les extensions pour les spécialités dans lesquelles les dates d'engagements sont écoulées lors de l'examen des extensions.


 *Ce vœu est accepté. Pour : 21 - Abstention : 1.*

9. Le but limpio (Grand chistera et Cesta punta)

Pour la seule catégorie Poussins, elle souhaite que puisse être instaurée la règle de la demi faute au but.  *Ce vœu est accepté. Pour : 18 - Abstention : 4.*


10. Pour les Atxiki et Pumpa, souhaiterait pour la catégorie Poussins la tolérance de l'atxiki et du pumpa.

Le Comité Directeur et l'A.G. de la Ligue du Pays Basque sont pour la souplesse dans l'interprétation de ces deux règles mais ne sont pas d'accord pour l'inclure dans les règlements.

 *Ce vœu sera étudié par la Commission Sportive Générale.*


11. Cinq coups au fond avant d'attaquer (Grand chistera).

Souhaite l'adoption définitive de cette règle qui était appliquée depuis deux ans à titre expérimental.

 *Ce vœu est adopté.*

12. Trophée FFPB Grande Semaine.

Création d'un deuxième trophée qui récompenserait le club qui a le plus de titres dans une seule et même spécialité.

 *Contre : 21 - Abstention : 1.*

Ce vœu est refusé par le Comité Directeur.

13. Classement inter groupe dans un championnat comportant plus de 2 groupes :

1- Le premier critère pris en compte est le rang de chaque équipe dans son propre groupe.

2- Le deuxième critère est le « total point par partie » (2 points par victoire divisé par nombre de parties jouées).

3- Le troisième critère est le goal average moyen (différence points marqués points encaissés divisé par nombre de parties jouées).

4- Le quatrième et dernier critère est le hasard (tirage au sort).

Exemple du classement Nat B Cesta punta 2005.

4 groupes initialement de 8, 8, 7 et 7 équipes.

Au final, après 1 forfait, 4 groupes de 8, 8, 6 et 7 équipes.

D'après le règlement sur le classement inter groupe, à l'issue des parties de groupes :


Les équipes classées 7 et 8 des groupes 1 et 2, et classées 7 du groupe 4 seront moins bien classées que l'équipe 6 du groupe 3, juste du fait de son rang dans son groupe !! Autrement dit, sur 29 équipes au total, les équipes du groupe 3 (ne comptant que 6 équipes) étaient déjà certaines de finir au pire 24° sur 29 !! (sans avoir commencé à jouer !!!)

Le premier critère de classement étant le rang dans le groupe, nous trouvons des situations sportivement étranges.

Ex : - Goizeko 2 avec 0 victoires (moy points = 1) dans son groupe est devant Pau 1 et Olharroa 2 avec 1 victoire chacun dans leur groupe (moy = 1.14) !!

- Kostakoak 6 avec 2 victoires (moy points = 1.4) dans son groupe est classé devant 10 autres équipes ayant toutes une moyenne points supérieurs (de 1.4 à 1.57) juste du fait de son rang dans son groupe (4° sur 6 !!), les autres ayant de meilleures moyennes mais finissant 5°, 6° ou 7° de leurs groupes !!!

Vœu que le critère n° 1 pris en compte dans le classement général inter groupe soit la moyenne point par partie et non le rang dans le groupe !

 *Ce vœu sera étudié par la Commission Sportive Générale. Des précisions seront apportées par les "demandeurs".*




Ligue des Landes


1. Règlement sportif :

Remplacement d'un joueur en Championnat de 1^{ère} Série suite à une blessure occasionnée par un adversaire.

Autorisation pour un joueur de la même série de remplacer. Celui-ci pourrait doubler dans deux équipes distinctes, sans perturber les Championnats en cours.

 *Ce vœu est refusé par le Comité Directeur. Pour : 2 - Contre : 14 - Abstention : 6.*


2. La Ligue demande de ne pas bouger les Compétitions Fédérales lorsqu'elles sont fixées et de connaître à l'avance les périodes de Championnats pour que nous puissions programmer les nôtres.

 *Si tel a été le cas, le changement a été imposé par des contraintes indépendantes de la volonté de la Commission Sportive Générale.*

3. Le Bureau et le Comité Directeur de la Ligue des Landes demandent la nomination de son Président MALASSAGNE Jean Jacques comme Vice Président de la Fédération.

La Ligue des Landes est la deuxième Ligue Nationale et de part ses multiples actions démontre une véritable dynamique.

Le Comité Directeur de la Ligue dans son ensemble souhaite cette nomination.

 *Le Président en prend bonne note. Il sera traité au prochain Comité Directeur.*




Ligue du Béarn

1. A propos de l'obligation de présenter un titulaire

Nous demandons à faire disparaître la règle qui oblige la présentation de titulaire dans une équipe. Nous constatons en effet que le nombre d'équipes mises forfaits pour ce motif augmente depuis quelques années. De plus, la gestion des clubs devient difficile sur cet aspect, malheureusement le risque de contournement du règlement augmente ainsi que les demandes de reports (avancé ou reporté d'ailleurs).

En fait, l'indisponibilité des joueurs est aujourd'hui plus importante qu'avant parce que des horaires de travaux différents, parce que la société offre plus de loisirs et aussi parce que les joueurs ont accès à plus de spécialités et de catégories de pelote.

 *Ce vœu est refusé par le Comité Directeur. Pour : 3 - Contre : 10 - Abstention : 9.*


2. Modifications règlements lignes et but à Paleta pelote de gomme pleine Jeunes en fronton place libre et en trinquet.

A Paleta pelote de gomme pleine Jeunes en fronton place libre.

- Pour les poussins et benjamins, une bouteille plus courte serait mieux adaptée, à 7m au lieu de 9m (même bouteille que pour la main nue). En effet beaucoup trop de fautes se produisent dans la bouteille par les arrières qui ne sont pas assez puissants.
- Pour les benjamins, le but serait mieux adapté de 15m et dépasser 15m, pasa à 25m. En effet, les benjamins puissants font trop de points au but avec une ligne à 10m.

A Paleta pelote de gomme pleine Jeunes en trinquet - Distance du but

- Poussins : du 2 au 2, ligne des 10m
- Benjamins : du 3 au 3, ligne des 13m
- Minimes : du 4 au 4, ligne des 15m
- Cadets & Juniors : du 5 au 5, ligne des 17,5m

 *Ce vœu est renvoyé devant la commission de la spécialité et vers la Commission Sportive Générale.*

3. Proposition d'insertion de règlements concernant le classement d'équipes

A priori, les commissions sportives des Ligues et de la FFPB fonctionnent déjà plus ou moins comme ci-dessous mais il semble important d'introduire ces règles de fonctionnement dans notre règlement Général FFPB et donc LIGUE afin d'améliorer la compréhension de toutes et tous. De plus la diffusion des classements Ligues et FFPB, dès la fin des championnats, permettra aux joueurs, aux clubs et aux Ligues de mieux anticiper les saisons suivantes.

A/ - Un article qui traite de la formule de classement d'équipes à l'issue d'une compétition en 2 groupes (exemple Nat. A).


- Classés 1^{er} et 2^{ème} : dans l'ordre le champion et le finaliste.
- Classés 3^{ème} et 4^{ème} : dans l'ordre, aux points marqués dans leur défaite en 1/2 finale - si égalité, référence au classement à l'issue des groupes - si égalité au goal average général - enfin si encore égalité, au tirage au sort.
- Classés 5, 6, 7 et 8^{ème} : dans l'ordre, aux points marqués dans leur défaite en 1/4 de finale - si égalité, même règle que le cas précédent.
- Classés 9, 10^{ème} etc... (notamment les non qualifiés) : référence est faite au classement dans les groupes - si égalité, au goal average général - si encore égalité, tirage au sort
- Les derniers de chaque groupe qui descendent : classement comme le cas précédent. De plus, ces deux derniers donnent aux Ligues concernées deux places en Nat.B ; elles seront classées aux rangs 1 et 2 selon leur classement respectif.

B / - Un article qui traite de la formule de classement d'équipes à l'issue d'une compétition à élimination directe (exemple Nat. B).

- Les champions et finalistes sont classés 1^{er} et 2^{ème} du championnat. Ils donnent deux places à leur ligue, la saison suivante en Nat.A, aux rangs 11 et 12.
- Pour les autres équipes : classement selon le nombre de points marqués dans les défaites - si égalité, référence est faite au classement de la saison précédente (ce classement faisant apparaître les n° de Ligue et non des noms de clubs).


C/ - Un article qui traite de la formule de classement d'équipes à l'issue d'une compétition constituée de plus de 2 groupes (exemple Nat.B ou jeunes).

- Les champions et finalistes sont classés 1^{er} et 2^{ème} du championnat. Ils donnent deux places, aux rangs 11 et 12, la saison suivante en Nat.A à leur ligue.
- Pour les autres équipes qualifiées : les équipes sont classées selon leur nombre de points marqués dans la défaite - si égalité, référence est faite au classement dans les groupes - si égalité, au goal average général - enfin si encore égalité, au tirage au sort.
- Pour les équipes non qualifiées : référence est faite au classement dans les groupes - si égalité au goal average général - si encore égalité, tirage au sort.

 *Ce vœu est renvoyé devant la commission Sportive Générale.*


4. Requalification des tournois fédéraux en championnats de France

Nous demandons que les Tournois fédéraux qui concernent les catégories cadets et juniors soient requalifiés « Championnats de France » ceci suite à la modification de règlement qui impose l'extension de licence pour ces catégories même pour les Tournois fédéraux.

 *Ce vœu ayant des incidences financières, sera examiné par la commission des finances.*

5. Modification du règlement qui interdit de participer à plus de 2 compétitions en même temps


Nous demandons que la règle ne vise pas le remplaçant. En effet, celui-ci devrait pouvoir remplacer au pied levé un titulaire même s'il est déjà engagé dans deux compétitions. Chez les jeunes notamment qui pratiquent le mercredi ou pour des seniors qui jouent en semaine, une troisième compétition en temps que remplaçant est donc possible.

 *Ce vœu est refusé par le Comité Directeur. Contre : 20 - Abstention : 2.*

6. Révisions de quotas de Nationale B

La Ligue du Béarn demande une augmentation de ces quotas dans 2 disciplines internationales pour lesquelles elle a engagé des actions très importantes de développement. Les Paleta Tour trinquet et fronton mur à gauche qui génèrent des moyens humains, administratifs et financiers ont déjà porté leurs fruits au niveau Ligue mais aussi National :


- Paleta pelote de cuir en trinquet, nous souhaitons passer de 2 places, à 5 ou 6 places (28 équipes en chp du Béarn)
- Paleta pelote de cuir en fronton mur à gauche, nous souhaitons passer de 2 places, à 4 ou 5 places (47 équipes en chp Béarn).

 *Les nouveaux quotas, au vu de la baisse de l'aide ministérielle, viennent d'être votés. Ils ne peuvent être à nouveau modifiés.*

Ce vœu est refusé par le Comité Directeur. Pour : 1 - Contre : 19 - Abstention : 1.


7. Paleta pelote de cuir en trinquet nationale A

La Ligue du Béarn souhaite que le championnat de France de Paleta pelote de cuir en trinquet Nationale A comporte 12 équipes réparties en 2 groupes de 6 équipes. Cette discipline internationale doit être traitée à l'identique que les autres disciplines telles que Paleta pelote de cuir fronton mur à gauche, pala corta et paleta pelote de gomme trinquet.

 *Ce vœu est renvoyé devant la commission de la spécialité et vers la Commission Sportive Générale.*

8. Dates mutations et extensions

La Ligue demande que la session du 1^{er} octobre disparaisse du calendrier des demandes de mutations et extensions, par souci de simplification.

 *Ce vœu est refusé par le Comité Directeur. Pour : 1 - Contre : 19 - Abstention : 1.*




Ligue d'Ile de France


La Ligue sollicite :

1. L'extension à 12 équipes (réparties en 2 groupes de 6) du Championnat de France de Paleta pelote de cuir Trinquet Seniors Nationale A.

La Ligue IDF adhère aux objectifs fédéraux de soutien et de développement de cette spécialité internationale, ainsi que de préparation de la relève. Par cette formule de compétition plus attractive qu'une compétition à 8 équipes (en 2 groupes de 4), nous pensons que la FFPB se donnerait les moyens d'atteindre ses objectifs et d'encourager les ligues régionales motivées par ce projet.

 *Ce vœu est renvoyé devant la commission de la spécialité et vers la Commission Sportive Générale.*

2. L'organisation à Paris d'un stage de juges-arbitres le week-end du samedi 24 mars.


 *Jean Louis Lagarde se chargera d'appeler Michel GOYENETCHE, le président de la Ligue d'Ile de France.*

3. La programmation de parties du Championnat de France le 17 juin dans le cadre de la Fête Basque :


- à chistera joko garbi (Nationale A ou B), l'équipe de Châtillon recevant ;
- à grosse pala Nationale A, l'équipe d'I.D.F qualifiée recevant (+ le Rebot).

 *Les commissions concernées seront avisées.*


4. La transformation en Championnat de France des Tournois Fédéraux Jeunes de spécialités internationales.

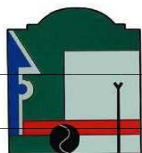
 *Ce vœu ayant des incidences financières, sera examiné par la commission des finances.*

5. Une réflexion sur les quotas imposés en catégories jeunes dans les spécialités internationales :
- la catégorie juniors compte 4 années à la différence des autres catégories jeunes (2 années). Il serait particulièrement judicieux (surtout en ces années sensibles à une baisse de pratique dans tous les sports) d'augmenter les quotas retenus dans les mêmes proportions (x 2), afin de permettre aux jeunes qui souhaitent persévérer en compétition de ne pas être éconduits pour des raisons administratives ;
 - pour toutes les catégories, si des quotas attribués à une Ligue ne sont pas utilisés, les réattribuer à des Ligues dont toutes les équipes candidates n'avaient pas pu être retenues.

 *Ce vœu ayant des incidences financières, sera examiné par la commission des finances.*

6. L'octroi d'une 3ème place pour la Ligue IDF au Championnat de France Seniors Nationale B de Paleta pelote de gomme pleine en fronton place libre.

 *Ce vœu est renvoyé devant la commission de spécialité puis la commission Sportive Générale.*




Ligue de Côte d'Argent


1. La LCAPB demande de pouvoir disposer de 12 places (au lieu de 8) pour le Championnat de France Corporatif en Trinquet Paleta pelote de gomme pleine (6 et 6 dans chaque série).

 *Ce vœu est renvoyé devant la commission de spécialité puis la commission Sportive Générale.*


2. La LCAPB demande que soient regroupées sur 1 ou 2 week-ends maximum les compétitions de jeunes des catégories poussins, benjamins et minimes lorsque cela concerne plusieurs ligues.

 *Ce vœu est renvoyé devant les commissions des spécialités et la commission Sportive Générale.*

3. Tout joueur qui participe au Championnat de France Nationale A ou Nationale B en Trinquet Paleta pelote de gomme pleine ne peut pas disputer le Championnat Corporatif dans cette spécialité.

 *Ce vœu est refusé par le Comité Directeur. Vote pour le maintien de la règle actuelle : Pour : 5 - Contre : 3 - Abstention : 14.*


4. Tout joueur qui participe au Championnat de France Nationale A ou Nationale B en fronton place libre Paleta pelote de gomme pleine ne peut pas disputer le challenge National des vétérans dans cette spécialité.

 *Le Comité Directeur accepte ce vœu à l'unanimité*




Ligue de Midi-Pyrénées

1. La ligue souhaite que la FFPB réserve une place privilégiée aux dossiers CNDS d'équipements hors Pays-Basque.

 *Les dossiers sont traités par ordre de dépôt. Toutefois des raisons majeures peuvent modifier cet ordre.*

2. Label Championnat de France

Patrick Paredes, de Portet sur Garonne, propose que le label Championnat de France ne soit attribué que si un nombre suffisant de ligues participe.

 *Le Comité Directeur refuse ce vœu. Pour : 1 - Contre : 18 - Abstention : 2.*

Ligue du Nord

1. Qu'une aide structurelle fédérale soit accordée aux petites ligues (moins de 250 licenciés) d'un montant minimum de 900 €, permettant d'assurer le fonctionnement d'une instance sportive régionale.


La FFPB et ses instances doivent se poser la question suivante :

"Y a t'il un intérêt stratégique à ce que la FFPB ait des ligues régionales ?"


Si la réponse est positive, il faut les aider à se maintenir.

Exemple d'aide : mis en place d'un plan média sur l'image "pelote" (web, presse nationale et locale) pour favoriser le recrutement de nouveaux joueurs.

Si la réponse est négative, car cela coûte, au détriment d'une répartition strictement égalitaire, il faut assumer ce choix.


 *Jean SUPERVILLE précise que cette idée de minimum est à retenir et que l'aide est déjà assurée.*

2. Pour rompre avec notre isolement les joueurs de notre ligue ont besoin d'un soutien technique (venue trois fois par an d'un conseiller technique)

 *Jean Pierre ERVITI a pris bonne note de cette demande.*

3. Place des comités départementaux de pelote :

Doivent-ils bénéficier d'une aide fédérale ?


 *Un recensement des Comités départementaux va être effectué auprès de chaque Ligue. Des aides sont accordées à certains.*

4. Nécessité de mener une réflexion sur la sauvegarde du patrimoine pelote :

- archives, documents, photos, vidéo ?

- comment faire pour que les archives des différentes structures (ligues, clubs...) ne soient pas perdues ? que garder ? comment ? où ?

Souhait de la création d'une commission fédérale patrimoine, et de contacts avec les instances du CNOSF, la société des amis du musée Basque...

 *Cette réflexion a lieu en permanence dans les ligues ou à la Fédération. Chacune doit agir dans le cadre de la conservation de leur Patrimoine.*

Ligue de Saint Pierre et Miquelon

1. Stage de formation à l'arbitrage sur St Pierre.

 *Jean Louis Lagarde prendra contact avec la Ligue.*


2. Participation au Challenge France 2007 (3 joueurs).

 *Accord du Comité Directeur.*

VŒUX DES COMMISSIONS

Commission Paleta pelote de gomme pleine

1. Le forfait en championnat de France nationale B d'une ou plusieurs équipes entraînerait automatiquement la diminution du quota de la ou les Ligue(s) concernée(s), permettant ainsi aux Ligues pauvres d'augmenter le leur (Midi-Pyrénées, Ile de France et PACA en trinquet et Ile de France et PACA en fronton place libre), sur demande de la commission.

 *Le Comité Directeur refuse ce vœu. Pour : 2 - Contre : 6 - Abstention : 13.*

2. Rencontrant des problèmes pour l'organisation du Challenge national en fronton mur à gauche (cumul de compétitions), la commission souhaite déplacer cette compétition à une autre période de l'année (mars avril), bien sûr avec l'accord des Ligues.

 *Ce vœu sera étudié par la commission de spécialité, l'avis de chaque Ligue étant déterminant.*

Aide aux Ligues

Les aides du Ministère attribuées aux ligues par le biais du contrat d'objectif étant supprimées, un nouveau calcul est précisé.

Jean SUPERVILLE présente les deux formules d'aides possibles aux ligues, soit 3.35€ par licences soit 20% des licences après déductions des frais incombant à la FFPB.

Le choix des membres du Bureau s'étant porté sur la formule des 3.35€, le Comité Directeur entérine cette formule à l'unanimité.

Toutefois, Jean SUPERVILLE demande que des justificatifs soient fournis par les ligues, notamment, concernant les frais de stages.

Les membres du Comité Directeur souhaitent que cette aide soit notifiée dans le règlement financier.

Article 224-1

Le Comité Directeur donne son accord pour apporter la correction à l'article ci-dessous en ramenant le délai de 8 jours à 6 jours. Une faute a dû se glisser à la frappe.

"Tout forfait doit être notifié par l'association à la Fédération et/ou à la Ligue, à l'adversaire ainsi qu'au club organisateur (**huit devient six**) jours au moins avant la date fixée pour la rencontre, à moins de circonstances exceptionnelles (deuil, accident, maladie) empêchant cette notification dans les délais prévus."

Tournoi fédéral de Xare

La commission de Xare souhaite organiser un tournoi avec les éliminés de toutes les catégories.

Le président Christian Goïcoechea précise les grandes lignes. Le Comité Directeur se prononce favorablement. Une année d'essai est accordée : Pour : 8 - Contre : 2 - Abstention : 6.

Affaire Jean-Michel Idiart

Suite à une question de J.François Pascassio-Comte, Roland DUFOURG rappelle que le dossier est sur le bureau du Procureur de la République.

Commission de Frontenis

J.François Pascassio-Comte demande s'il est vrai que le président de la commission du Frontenis a démissionné. Roland DUFOURG, suite à un courrier qui lui a été adressé, précise que Daniel Vidou assumera ses responsabilités mais qu'il n'assisterait plus aux réunions du Comité Directeur et de la Commission sportive générale.

Société Générale

La FFPB vient de signer avec la Société Générale un accord de partenariat portant sur la somme de 30 000 euros l'an et ce, jusqu'en 2009.

Michel Hiriart

Actuellement maire de Biriadou, cet ancien excellent joueur de main nue s'est vu attribuer la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Elle lui sera remise par Monsieur le Préfet, le Vendredi 16 mars. Toutes nos félicitations.

La prochaine réunion du **Comité Directeur** est fixée au **Vendredi 25 mai 2007** à 18 heures au siège de la FFPB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Secrétaire Général,
Michel SAINT PIERRE

Le Président,
Roland DUFOURG